

## **Lancement des travaux de révision de la norme Entreprise en santé : vers une norme canadienne**

**Montréal, le 8 février 2017** – Après deux années intensives de planification et de développement, le Groupe entreprises en santé (Groupe) est très heureux d'annoncer le lancement prochain des travaux de révision de la norme Entreprise en santé (norme BNQ 9700-800) dont la version actuelle a été élaborée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) en 2008 suite à un mandat confié par le Groupe entreprises en santé. Cette révision mènera à la création d'une Norme nationale du Canada dont pourront bénéficier toutes les organisations à la grandeur du pays.

En effet, le Groupe entreprises en santé a récemment complété le financement qui garantit le début des travaux de révision de la norme dès le printemps 2017. En ce sens, le Groupe tient à remercier ses précieux partenaires financiers : Desjardins Assurances et Lundbeck en tant que Grands partenaires, la Great-West et, un partenaire de la première heure, le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le processus de révision sera mené de façon extrêmement rigoureuse par le BNQ et ce dernier profitera de cette occasion pour faire reconnaître la norme Entreprise en santé par le Conseil canadien des normes en tant que Norme nationale du Canada, élargissant ainsi sa notoriété auprès des employeurs canadiens. Soulignons que la reconnaissance de ce référentiel comme Norme nationale du Canada et son lancement sont prévus pour 2019.

Selon le Groupe et ses partenaires, une norme nationale fera bénéficier toutes les organisations québécoises et canadiennes de l'avantage compétitif que représente la certification « Entreprise en santé » pour la rétention et l'attraction d'une main-d'œuvre qualifiée ainsi que pour l'amélioration de la santé des travailleurs et la performance des entreprises d'ici.

Pour M. Roger Bertrand, président et cofondateur du Groupe entreprises en santé, le développement d'une norme nationale s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue afin de contribuer à la santé globale du plus grand nombre de travailleurs possibles, ici et ailleurs : « dès que la norme Entreprise en santé a été lancée, en première mondiale en 2008, nous savions que celle-ci n'était pas une finalité, mais bien le début d'une démarche gagnante d'abord pour nos entreprises et qui pourrait s'exporter hors de nos frontières. La création prochaine d'une norme nationale est un grand pas en ce sens, et nous en sommes très heureux. »

« En tant d'assureur de premier plan, Desjardins Assurances est fière de s'associer aux travaux de révision de la norme Entreprise en santé, car cette norme s'inscrit parfaitement dans notre mission d'être un leader en gestion optimale de la santé au Canada. Le Québec fait figure de pionnier en matière de promotion et de prévention de la santé globale en milieu de travail et nous espérons qu'un grand nombre d'organisations canadiennes implanteront une démarche qui a fait ses preuves sur le mieux-être des employés et la compétitivité des entreprises », de déclarer M<sup>me</sup> Nathalie Laporte, vice-présidente, développement, Commercialisation et Stratégies, chez Desjardins Assurances.

« Lundbeck Canada est très heureux de s'associer au Groupe entreprises en santé dans le cadre du processus de révision de la norme Entreprise en santé qui mènera à la création d'une Norme nationale du Canada. Ceci est particulièrement important dans un contexte où le stigma qui entoure les maladies mentales existe depuis trop longtemps et que le statut quo à ce sujet n'est plus acceptable. Nous sommes donc très fiers d'appuyer de façon concrète un processus reconnu d'amélioration de la santé psychologique et globale des individus œuvrant au sein des entreprises canadiennes », indique M. François Campeau, Chef, Accès au Marché, chez Lundbeck Canada.

- 30 -

Pour plus d'information ou pour toute demande d'entrevue, veuillez communiquer avec :

Madame Jeane Day, MBA  
Directrice générale, Groupe entreprises en santé  
514 787-0180, poste 3  
[jeane.day@groupeentreprisesensante.com](mailto:jeane.day@groupeentreprisesensante.com)